

DISCOURS DU MINISTRE D'ETAT, GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA
JUSTICE - Me MADICKE NIANG

- ✚ Monsieur le Directeur des opérations de la Banque mondiale
- ✚ Monsieur le représentant des Fonds Monétaire Internationales
- ✚ Monsieur le Coordonateur du Forum civil
- ✚ Monsieur le Secrétaire général de la RADDHO
- ✚ Monsieur le Délégué à la réforme de l'Etat et à l'Assistance Technique
- ✚ Monsieur le Président de l'Agence de régulation des Marchés.

Mesdames, Messieurs

Sur l'initiative du gouvernement et avec l'appui du programme des Nations pour le développement (PNUD), de la Banque Mondiale et des autres partenaires au développement, le Sénégal a élaboré et adopté en juin 2002, par une démarche participative un document stratégique portant Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG).

L'état du Sénégal a ainsi entendu à travers cette démarche innovante, apporter les réponses appropriées à la problématique de la consolidation du processus de démocratisation et de renforcement de l'Etat de Droit ainsi que des capacités nationales de gestion du développement en vue de la création des conditions propices à la croissance économique et au développement durable.

A cette fin les axes d'intervention ci après ont été identifiés :

- Une consolidation du processus de décentralisation ;
- Un partenariat effectif entre l'Etat et les organisations du secteur privé et de la société civile ;
- Un environnement judiciaire sécurisant, serein et favorable au développement de l'initiative privée ;
- Des ressources humaines bien formées, motivées et imprégnées des pratiques de bonne gouvernance.

Pour la mise en œuvre des différentes composantes de ce programme, il a été institué un cadre cohérent de pilotage, de coordination et d'exécution à plusieurs niveaux, ce qui a permis la réalisation depuis juin 2002, avec l'appui inestimable des différents acteurs, d'importantes actions qu'il convient de saluer.

La bonne gouvernance, qui peut être définie comme étant la gestion transparente et participative du processus de développement économique et social fondée sur la primauté du droit. Elle se traduit par une obligation de rendre compte. C'est donc une construction permanente dynamique qui se fait en relation avec l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir de la nation concernée.

La bonne gouvernance économique et financière, facteur essentiel d'un développement durable ne saurait donc être l'affaire du seul Etat.

Mesdames, Messieurs,

Votre rencontre de ce matin que j'ai l'honneur de co-présider, avec mon cher frère le Directeur Madani TALL, traduit encore une fois la volonté des partenaires au développement, d'accompagner les pouvoirs publics dans la recherche et la mise en œuvre des procédures les plus appropriées pour identifier et lever les contraintes à une gouvernance économique et financière apte à promouvoir un développement économique et social durable.

L'Etat du Sénégal a fait et beaucoup fait pour asseoir les bases d'une gouvernance de qualité et booster la performance économique en réduisant en conséquence la pauvreté.

Comme je l'ai rappelé tantôt, il s'agit là d'une œuvre à parfaire et la participation de tous les acteurs, secteur privé, société civile, partenaires au développement demeure encore plus que nécessaire.

C'est pourquoi je salue l'initiative de la Banque Mondiale qui a voulu à travers votre rencontre de ce matin, jeter les bases d'un dialogue fécond et approfondi entre les différents acteurs en charge du respect des règles de bonne gouvernance.

A travers vos réflexions sur les rôles et responsabilité de l'ensemble des acteurs, partenaires indissociables d'une gouvernance économique et financière de qualité, vous ne manquerez pas, j'en suis convaincu d'identifier les obstacles auxquelles nous tous faisons face pour assurer le respect des règles de bonne gouvernance.

Nul doute que vous saurez, au sortir de vos travaux, trouver les meilleurs moyens pour le gouvernement, la société civile, le secteur privé, de travailler avec l'appui des partenaires au développement, dans un partenariat de qualité afin de combattre la pauvreté à travers une gouvernance économique participative et efficace.

C'est sur ces notes d'espoir et de confiance renouvelée à vous tous que je déclare ouvert l'atelier sur « quels acteurs pour une bonne gouvernance économique et financière »

Merci de votre aimable attention